



# CHAMPIONNAT DES YVELINES 2015

## REGLEMENT DRESSAGE



Le Comité Départemental d'Équitation des Yvelines organise le **CHAMPIONNAT DE DRESSAGE** à l'intention des établissements équestres, membres du CDEY, et réservé à leurs cavaliers. Chaque établissement peut présenter autant de cavaliers qu'il le souhaite dans chaque série.

Le Championnat de dressage est constitué de 4 qualificatives et d'une finale. Il débutera en Octobre 2014 pour se terminer en Mars 2015. Ces épreuves seront intégrées au circuit fédéral des concours « club ».

A chaque qualificative, les clubs pourront inscrire dans la limite des places disponibles (définie par le CDEY), un ou plusieurs cavaliers qui ne sont pas inscrits sur l'ensemble du Championnat, pour qu'il(s) participe(nt) à une épreuve. Les inscriptions des ces cavaliers se feront directement auprès du CDEY le lundi précédant la date de la qualificative.

Le Championnat de dressage propose 6 séries : Poney 2, Poney 1, Club 3, Club 2, Club 1 et Club Elite. Les séries ne sont ouvertes qu'à partir de 10 cavaliers inscrits au minimum. Si le club organisateur dispose de plusieurs terrains d'évolution, il sera possible d'inclure des épreuves « préliminaires ».

### LES CHEVAUX ET PONEYS

Le Championnat est ouvert à tout cheval ou poney, inscrit au SIF. Chaque cheval ou poney doit être à jour de ses vaccins obligatoires (un contrôle du livret signalétique pourra être effectué). Chaque cheval ou poney ne pourra participer à plus de 3 reprises dans la journée.

### LES CAVALIERS

Les cavaliers devront être titulaires de leur licence de compétition « club », en cours de validité délivrée par un club membre du CDEY. Les moniteurs diplômés ne peuvent pas participer à ce championnat.

Pour les séries poney, le cavalier doit avoir 17 ans maximum au 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

- Les séries Club 3, Club 2, Poney 1 et Poney 2 sont réservées aux cavaliers à partir du Galop 2
- La série Club 1 est réservée aux cavaliers à partir du galop 4
- La série Elite est réservée aux cavaliers à partir du galop 6

Si cela s'avère nécessaire, deux classements sont prévus dans les séries Club3, Club2 et Poney2 en fonction des galops des cavaliers :

- Pour la club3 et poney2 : 1 classement pour les galops 2 et 3, et 1 classement pour les galops supérieurs
- Pour la club2 : 1 classement pour les galops 2 à 4, et 1 classement pour les galops supérieurs

Deux reprises par cavalier sont autorisées soit :

- Dans la même série : le meilleur classement sera retenu pour les résultats qualificatifs pour la finale
- Dans 2 séries différentes : les résultats qualificatifs pour la finale se feront sur la série la plus haute

Le cavalier ne peut s'inscrire que dans une seule équipe de son choix. La composition de l'équipe est définitive pour tout le championnat.

Sauf pour la série Elite, les cavaliers qui ont été premiers deux années de suite, sont obligés de choisir une série supérieure l'année suivante.

### NATURE DES REPRISES

| SERIE      | 1 <sup>ère</sup> qualificative | 2 <sup>ème</sup> qualificative | 3 <sup>ème</sup> qualificative | 4 <sup>ème</sup> qualificative | Finale           |
|------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------|
| Club 3     | Club 3 GP 2015                 | Club 3 GP 2015                 | Club 3 GP 2015                 | Club 3 GP 2015                 | Club 3 GP 2015   |
| Club 2     | Club 2 GP 2015                 | Club 2 GP 2015                 | Club 2 GP 2015                 | Club 2 GP 2015                 | Club 2 GP 2015   |
| Club 1     | Club 1 GP 2015                 | Club 1 GP 2015                 | Club 1 GP 2015                 | Club 1 GP 2015                 | Club 1 GP 2015   |
| Club Elite | Club él. GP 2015               | Club él. GP 2015               | Club él. GP 2015               | Club él. GP 2015               | Club él. GP 2015 |
| Poney 2    | Poney 2 GP 2015                | Poney 2 GP 2015                | Poney 2 GP 2015                | Poney2 GP 2015                 | Poney 2 GP 2015  |
| Poney 1    | Poney 1 GP 2015                | Poney 1 GP 2015                | Poney 1 GP 2015                | Poney 1 GP 2015                | Poney 1 GP 2015  |

## **CALENDRIER DRESSAGE**

| <b>DATES</b> | <b>LIEUX</b>                          |
|--------------|---------------------------------------|
| 05/10/2014   | H.de Malvoisine - Senlis              |
| 09/11/2014   | CEZ de Rambouillet                    |
| 23/11/2014   | St Quentin – Base de loisirs          |
| 18/01/2015   | Domaine des pins – Fontenay le Fleury |
| 15/03/2015   | Haras des Bréviaires                  |

Les dates de remplacement pourront être 01/02/ ou 08/02/2015.

La soirée de la remise des prix aura lieu le 27/03 ou le 28/03/2015.

### **LA TENUE ET LA REMISE DES PRIX**

La tenue doit être conforme au règlement fédéral. La présence en tenue est obligatoire lors de la remise des prix. A chaque épreuve qualificative et dans chaque série, le CDEY récompensera le premier tiers des partants. Des cadeaux seront remis aux 8 premiers.

Lorsqu'un cavalier participe à deux épreuves de niveaux différents, il ne pourra être récompensé qu'à la remise des prix de la série la plus haute.

### **CLASSEMENTS**

C'est le résultat du cavalier qui est retenu, sans tenir compte du cheval qu'il monte.

A chaque épreuve, les points seront attribués selon le barème suivant : les 5 premiers recevront respectivement 0, 2, 4, 6 et 7 points. Les autres cavaliers recevront 8, 9, 10 points et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Classement par équipe : le classement est calculé sur la somme des 3 meilleures notes en %. Le classement se fait sur cette somme.

### **LA FINALE**

La qualification à la finale s'obtient par addition des points des 3 meilleurs résultats des qualificatives. Elle est ouverte au minimum, au premier tiers des classés. Dans l'épreuve finale, un cavalier ne pourra monter qu'un cheval, avec lequel il devra avoir obligatoirement participé à l'une des épreuves qualificatives.

Le « **Champion des Yvelines 2014** » sera désigné en prenant les résultats des 3 meilleures qualificatives avec un coefficient 1 et le résultat de la finale avec un coefficient 2. Dans le cas d'ex aequo, le résultat de la finale départagera les cavaliers.

### **ENGAGEMENTS**

Droits d'engagement pour les 4 qualificatives et la finale Dressage

- 1 reprise/concours : 85€ pour l'ensemble du Championnat
- 2 reprises/concours : 85€+75€ = 160€ pour l'ensemble du Championnat
- 1 reprise/concours + équipe : 85€+35€ = 120€ pour l'ensemble du Championnat
- 2 reprises/concours +équipe : 160€+35€ = 195€ pour l'ensemble du Championnat

Dressage + CSO

- 1 dressage + 1 parcours CSO : 145€
- 2 dressage + 1 parcours CSO : 220€ 1 dressage + 2 parcours CSO : 220€
- 2 dressage + 2 parcours CSO: 280€
- Par équipe : 35€ en supplément de la formule choisie

Engagement du Lundi : 20€/cavalier/épreuve

Règlement à effectuer à l'ordre du CDEY, avec l'envoi du **DOSSIER COMPLET AVANT LE 25/09/2014**

NB : Pour les cas non prévus au présent règlement, il conviendra de se référer au Règlement Général des Compétitions et au Règlement de dressage. En cas de litige, le Président du CDEY tranchera sans appel.

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Laure VIENOT**

**Tel : 01 34 84 62 29 et 06 32 85 37 02 – E-mail : [comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr](mailto:comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr) – Site : [www.cdey.fr](http://www.cdey.fr)**